

Offre d'emploi

Chargé.e de mission écodéveloppement et écoconstruction

Contrat de projet de 3 ans – Catégories A ou B en filière technique
ou Catégories A en filière administrative
Poste basé à Montsoreau (49730)

Poste à pourvoir au plus tard le 1^{er} juillet 2024

I. CONTEXTE

Un Parc naturel régional (PNR) est un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche, mais menacé, faisant l'objet d'un projet de développement durable : sa charte. Créé en 1996, le PNR Loire-Anjou-Touraine s'est construit autour de la Loire et de ces affluents entre Tours et Angers. Il fait partie du Val de Loire, connu pour ses patrimoines monumentaux comme vernaculaire. Ce dernier est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le patrimoine bâti du Parc fait l'objet de nombreuses attentions. Dans ses spécificités comme dans sa diversité, il est pourtant peu ou mal connu de ses habitants. Son état est par ailleurs très variable.

Il y a quelques années, le Parc développait des projets en lien avec la qualité patrimoniale et l'utilisation de matériaux biosourcés grâce notamment à l'action d'un chargé de mission dédié. Depuis 2018, date d'arrêt des subventions sur ce poste, différentes instances ont mis en œuvre des politiques qui ne semblent cependant pas répondre entièrement aux enjeux et à leurs nécessaires ambitions. En effet, lors des phases de concertation de révision de la charte, des élus, associations ou partenaires ont souhaité que le Parc réinvestisse ce sujet.

Ainsi, la programmation pluriannuelle d'actions qui accompagne le projet de charte révisé fait état de ce besoin. Le reprofilage de la mission écodéveloppement est l'occasion de réorienter le poste en charge de cette mission.

II. MISSIONS

Coordination de la Marque « Valeurs Parc naturel régional »

Sous la responsabilité du chef de service « Aménagement et écodéveloppement », en coopération directe avec les chargé.es de mission tourisme, éducation et agriculture, l'agent devra assurer pour environ l'équivalent d'un mi-temps, la coordination générale de la marque « Valeur Parc naturel régional » à savoir :

- assurer l'animation et le suivi administratif de l'action auprès des bénéficiaires et des partenaires impliqués ;

- organiser et faire vivre le comité de pilotage « marque Parc » ;
- assister ses collègues référents dans leur domaine (agriculture, éducation, tourisme...) dans leurs tâches administratives et techniques en : assurant une part des audits d'évaluation, participant à des réunions d'information, des formations...
- être référente auprès des partenaires techniques et des entreprises sur le volet artisanat et notamment les entreprises de la construction et la restauration des bâtiments, priorité exprimée par les élus du Parc lors du Comité syndical du 23 mars 2024.

Coordination du projet patrimoine bâti et éco-développement

L'agent aura également la charge de développer une stratégie de réinvestissement du Parc sur le sujet du patrimoine bâti et de l'éco-réhabilitation. Cela consiste à :

- dresser le panorama des dispositifs comme des acteurs en présence sur le territoire et conduire une évaluation participative des effets induits directs ou indirects sur le patrimoine bâti ;
- proposer une ligne stratégique aux instances du Parc et à ses partenaires financiers en vue de rechercher des modalités de financement du développement de projets ;
- mettre en œuvre les actions en partenariat avec les acteurs du territoire ;
- prodiguer des conseils auprès des bénéficiaires de la marque « Valeur Parc naturel régional » et étudier la faisabilité de la pertinence du développement de cette dernière sur des filières liées aux savoir-faire dans les domaines du bâti et de l'écoconstruction.
- engager des actions expérimentales permettant de renforcer le recours aux matériaux biosourcés notamment dans les opérations de restauration du patrimoine ancien.

III. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES REQUISES

Savoir, Savoir-faire et Savoir-être

- Connaissance des PNR et du patrimoine du PNR Loire-Anjou-Touraine souhaitée.
- Goût pour le patrimoine, l'histoire et la culture.
- Capacités de rédaction, esprit de synthèse et goût du contact indispensable.
- Travail en équipe, curiosité, autonomie.
- Facilités à s'organiser et planifier son travail.

Profil recherché

- Formation en économie/développement local avec spécialisation et/ou diversification en environnement, patrimoine bâti et construction.
- Connaissances des collectivités locales et des problématiques des territoires ruraux.
- Connaissance des enjeux liés au dérèglement climatique et à ses effets avérés et potentiels sur les bâtiments et leurs usagers.
- Expérience en lien avec le patrimoine historique appréciée.
- Expérience dans un Parc naturel régional appréciée.

IV. CONDITIONS DE TRAVAIL

Contraintes :

- disponibilité (des réunions en soirée et ponctuellement le weekend sont à prévoir) ;
- déplacements sur le territoire du PNR : Permis B indispensable.

Temps de travail : 35h (39h avec ARTT)

Travail en présentiel dominant mais possibilités de télétravail (2 jours maximum par semaine).

Rémunération : grille indiciaire de la fonction publique territoriale, plus primes.

V. CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser par voie postale à :

Madame la Présidente
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU

Ou par courriel à l'adresse suivante : recrutement@parc-loire-anjou-touraine.fr

Date limite de réception des candidatures : 11 juin 2024 à 17h00

Oraux pour les candidats retenus prévus entre le 17 et 24 juin 2024

(Merci de ne pas faire de relance téléphonique, chaque candidature recevra une réponse. Les candidats retenus pour les oraux seront prévenus dès que possible.)